



Factures de demi-pension du 2ème trimestre

publié le 15/01/2024

Madame, Monsieur,

Je vous informe que les factures de demi-pension du 2ème trimestre vous ont été transmises par mail (ou par courrier).

Les personnes n'ayant pas opté pour le prélèvement automatique doivent faire parvenir leur règlement au service gestion.

Cordialement,

Magali SEGUIN

Adjointe-gestionnaire



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.